

Cérémonie d'hommage aux harkis de la DBFM

25 septembre 2006

à Largentière



Cette cérémonie a été l'occasion de resserrer les liens entre anciens et jeunes fusiliers marins

Rappels historiques

Constituée en avril 1956 et placée sous les ordres du capitaine de vaisseau Ponchardier, la demi-brigade de fusiliers marins (DBFM) dont les éléments sont formés au centre Siroco (école des fusiliers), comprend trois bataillons à quatre compagnies pour un total de 3 000 hommes.

Sa mission consiste notamment à prendre le contrôle du secteur de Nemours et en assurer la pacification.

Pour ce faire, la DBFM intègre dans ses rangs des harkis qui se battent aux côtés des soldats français.

L'année 1962 ne se présente pas sous les meilleures augures : la souveraineté française en Algérie est fortement remise en cause par l'enlèvement de la guerre civile et la violence sans limites des membres du Front National de Libération.

La signature du cessez-le-feu officiel du 18 mars et les garanties précaires des accords d'Évian ne parviennent pas à ralentir l'exode des pieds noirs vers les grandes villes littorales puis vers la France.

Étant donnée la tournure des événements, la marine nationale prête main forte dans les opérations de rapatriement en organisant des rotations entre les ports du sud de la France et les ports algériens (dont Mers el Kebir) à l'aide de plusieurs bâtiments dont le La Fayette et quatre bâtiments de débarquement de chars, le tout venant s'ajouter aux transferts effectués par les compagnies privées de navigation maritime ne pouvant plus faire face à un tel flux.

La nuit du 21 au 22 juin, le porte-avions La Fayette embarque plus de 1 100 harkis et leurs familles et appareille le 22 pour Marseille.

Dans sa lutte pour l'indépendance, l'Algérie devient un théâtre apocalyptique, notamment dans la région d'Oran, ce qui pousse la marine à intensifier le rythme des évacuations.

Entre mi-juin et mi-juillet 1962, la totalité des personnes rapatriées d'Algérie par la marine s'élève à plus de 17 000 personnes, dont plus de 6 000 harkis.

Le sort des harkis et supplétifs préoccupe de nombreux officiers de la marine qui ont pu apprécier leur engagement à combattre aux côtés des marins français, surtout au sein de la DBFM qui est dissoute en août 1962, après son repli dès la fin du mois d'avril (date de l'ordre de sa dissolution) sur Toulon (1^{er} et 2^{ème} bataillons) et Mers el Kebir (3^{ème} bataillon).

Une association (Association Amicale de la DBFM) est créée dans le but de leur venir en aide et est placée sous le patronage du Chef d'Etat-Major de la Marine qui obtient du ministère des armées l'autorisation pour les officiers d'active d'y adhérer.

Après un regroupement dans un camp du Larzac, les harkis et leurs familles sont installés en Ardèche, Drôme et Charente.

Grâce aux dons récoltés par l'AADBFM, une cité baptisée " Neuilly Nemours " est construite au profit des harkis de la DBFM et leurs familles, au quartier Volpilliaire dans la commune de Largentière (Ardèche). Cette région a été choisie pour son climat et sa géographie rappelant l'Algérie.

Plus de 280 personnes (68 familles) s'installent à Largentière et aidés par un détachement de quelques marins dont la mission est de faciliter leur insertion, parviennent à trouver du travail (pour beaucoup d'entre eux à l'exploitation minière de la société Penarroya) et peuvent même scolariser leurs enfants dans les deux écoles que compte la cité Neuilly-Nemours.

Rapidement, plusieurs maisons remplacent les tentes militaires et baraquements et le chantier est terminé en juillet 1963. Deux écoles, un dispensaire et, privilège rare, un cimetière musulman sont construits pour les harkis.

Le 9 juin 2001, une plaque portant l'inscription " Aux harkis Marine – les fusiliers marins reconnaissants " est posée au centre du jardin public, à proximité de la mairie de Largentière, puis le 22 juin 2002 c'est une stèle qui est érigée en l'honneur des harkis de

la DBFM pour le quarantième anniversaire de leur rapatriement en France.

A cette occasion, M. Mohammed Mouslim, président de l'association régionale des harkis et de leurs enfants (ARHE), a rappelé la signification de cette cérémonie : la reconnaissance de la marine nationale envers ses harkis et l'attachement de la communauté harkie à sa terre d'accueil et plus spécialement à la commune de Largentière.

Depuis ce moment et grâce à l'initiative de ARHE et des anciens de la DBFM, un des premiers week-end du mois de juin est l'occasion d'une rencontre chaleureuse entre harkis et leurs familles avec les anciens fusiliers marins.

Cette rencontre entre frères d'armes baptisée " journée du souvenir " est aussi l'occasion d'organiser un traditionnel méchoui.

La journée nationale d'hommage aux harkis

Depuis 2001, le président de la république a instauré le 25 septembre comme journée nationale d'hommage aux harkis, fête désormais inscrite au calendrier.

Cette année, à Largentière, un détachement de la compagnie de fusiliers de Nîmes Garons, le drapeau de la DBFM et sa garde de la compagnie de fusiliers marins de Cherbourg, se sont retrouvés à Largentière pour une cérémonie au cours de laquelle a été lu le discours de M. Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux anciens combattants.

Puis les autorités civiles et militaires, dont le contre amiral Pierre Martinez, commandant la force maritime des fusiliers marins et commandos ont salué les drapeaux des associations patriotiques présentes.

Cette cérémonie a été suivie d'une réception à la mairie et d'un méchoui au quartier Volpilliaire où jeunes et moins jeunes fusiliers marins ont pu apprécier le très bon accueil que leur ont réservé les harkis et leur familles, ce qui fait notamment la très bonne réputation de cette communauté.

Alors félicitations à tous et à l'année prochaine... ou même avant !

EV1 ALLAIRE